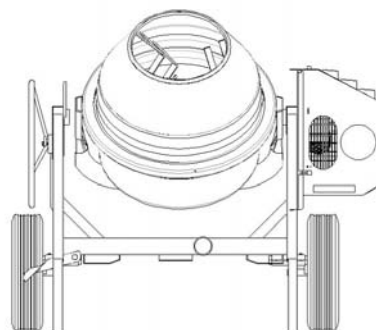


Manuel d'instructions

Bétonnières :

R18 R22 R23 R34 R35 R43

Conformes aux directives européennes au
01/01/95



Caractéristiques techniques :

	R18	R22	R23	R34	R35	R43
Volume de cuve (Litres : L)	174	230	230	350	350	430
Volume de malaxage (Litres : L)	140	190	190	280	280	350
Longueur (m)	1,50	1,55	0,90	1,95	1,04	1,20
Largeur (m) ⁽¹⁾	0,75	0,90	1,60	0,95	1,85	2,05
Hauteur (m)	1,45	1,45	1,45	1,60	1,52	1,70
Poids (Kg)	80	186	210	240	275	345

(1) : Largeur : parallèle à l'axe des roues

Les volumes sont donnés avec une tolérance de $\pm 5\%$

Caractéristiques des moteurs électriques :

Courant (U)	230	230	230	230	230	230
Fréquence (Hz)	50	50	50	50	50	50
Puissance absorbée (W)	750	1500	1500	1500	1500	1500
Intensité (A)	5,1	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5

Pour les caractéristiques des moteurs thermiques : se reporter à la notice du fabricant fournie avec la bétonnière.

Avant la mise en service de votre bétonnière vous devez lire attentivement le manuel d'instruction et plus particulièrement les recommandations concernant la sécurité

Nous vous félicitons d'avoir fait le choix de cette bétonnière qui a été étudiée pour vous donner une entière satisfaction. Le respect des instructions données dans ce manuel associé à une utilisation soigneuse garantiront une longévité exceptionnelle à votre machine

§1 – Consignes de sécurité :

Nous vous rappelons que cette bétonnière a été conçue pour la réalisation exclusive du béton et du mortier à l'aide de sable, de gravier, de ciment et d'eau. L'usage de matériau d'une autre nature est à proscrire, et par conséquent, ne pourrait en aucun cas engager la responsabilité du constructeur.

Sur le lieu de travail, les consignes de sécurité et les dispositions relatives à la prévention des accidents doivent être respectées. En particulier, l'espace de travail doit être bien ventilé et bien éclairé.

Les personnes approchant la machine ne doivent pas porter de vêtements flottants et doivent être équipées des protections individuelles adéquates telles que gants et chaussures de sécurité, ainsi que des protections auditives dès lors que le moteur est en route.

Avant toute utilisation, vérifiez :

- que l'ensemble des composants est en excellent état et que l'opérateur a les compétences requises
- que le sol est dur et horizontal ; A défaut, positionner des planches solides sous les béquilles et assurez-vous de la parfaite stabilité de la machine.
- pour les modèles tractables (R23 R35 R43), que la bétonnière repose bien sur ces 4 béquilles et en aucun cas sur ses roues ;
- que personne ne se trouve à moins d'un mètre de la bétonnière, et qu'aucun outil n'est appuyé contre la machine

Durant l'utilisation de la bétonnière, seul l'opérateur peut approcher la machine.

Le volant est la seule partie de la bétonnière que l'opérateur peut manœuvrer en le prenant à deux mains.

Ne jamais mettre les mains dans la cuve en rotation.

Le chargement des agrégats, du ciment et de l'eau doit se faire en se tenant à une distance respectable de la bétonnière – Par expérience la distance minimum est de l'ordre de 80 cm

Pendant toute la durée du travail, la position du capot (ouvert ou fermé) doit être conforme aux instructions données dans ce manuel aux paragraphes relatifs aux moteurs thermiques ou électriques.

Pour le remorquage de votre bétonnière, reportez-vous aux instructions du paragraphe ci-dessous.

§1.1 - Remorquage des bétonnières :

Les bétonnières tractables (R23 R35 R43) sont remorquables au même titre que les engins de chantiers suivant l'arrêté du 07/04/55 - la chaîne de sécurité les raccordant au véhicule tracteur, ainsi que la barre de signalisation avec feux sont donc obligatoires. Le non respect de ce code ne pourra en aucun cas engager la responsabilité du fabricant.

Les timons sont spécifiques à chaque modèle de bétonnière et sont conformes à la DIR 94/20 CE ; L'utilisation de timon autre que celui fourni par le constructeur ne saurait en aucun cas engager la responsabilité de ce dernier.

Dans tous les cas, lorsque vous accrochez la bétonnière au véhicule et avant de prendre la route, vous devez vérifier soigneusement :

- que les pieds télescopiques sont relevés au maximum,
- que le crochet – ou la boule d'attelage - du véhicule est adapté au timon, et est en parfait état.
- la bonne mise en place du timon et de sa goupille de sécurité,
- le serrage des écrous de roues et la pression de gonflage (3,2 bars),
- la mise en place de la chaîne de sécurité et de la barre de signalisation ainsi que leur bon fonctionnement

De par leur construction les systèmes d'attelages ont des débattements limités ($\pm 25^\circ$ en tangage et $\pm 20^\circ$ en roulis). Le dépassement de ces valeurs pouvant entraîner des déformations irrémédiables il est impératif de surveiller l'état des éléments de l'attelage après des déplacements en terrain accidenté.

La performances des suspensions des bétonnières RANSOME est assurée par des rondins en caoutchouc. Afin de préserver la longévité de ces rondins, la bétonnière doit impérativement reposer sur ces 4 béquilles pendant toutes les phases de malaxage, et en aucun cas sur ces roues.

Par ailleurs il est nécessaire de faire contrôler annuellement ces suspensions par une personne qualifiée qui procédera au remplacement des pièces usagées.

§1.2 - Bétonnière équipée d'un moteur thermique :

Lire attentivement les instructions du fabricant du moteur thermique et particulièrement les recommandations de sécurité.

Pour le choix de l'essence, se reporter aux instructions du fabricant du moteur.

Pour toute intervention sur le moteur, veuillez consulter l'agent local de la marque dont nous pouvons vous communiquer la liste des agents pour la France.

Vérifier le niveau d'huile, les **bétonnières neuves sont livrées MOTEUR SANS HUILE**. Pour la qualité de l'huile, se reporter aux instructions du fabricant du moteur.

Pour la mise en route du moteur thermique, relever le capot moteur et introduire la béquille de maintien dans l'orifice prévu à cet effet dans la tôle arrière.

Les modèles équipés de capots comportants des ouïes latérales et une ouverture frontale sont étudiés pour travailler capot fermé.

Le capot doit donc être maintenu fermé pendant toute la durée du travail.

Les modèles R18 doivent en revanche travailler capot ouvert afin de permettre l'évacuation des gaz d'échappement.

La vitesse du moteur est réglée en usine pour que la cuve tourne à 22 T/MN : Vous ne devez pas intervenir sur le réglage de l'accélérateur. En cas de démarrage difficile, utiliser le starter.

§1.3 - Bétonnière équipée d'un moteur électrique monophasé :

Raccorder la bétonnière à une prise : 32A - 2 phases + terre, de votre installation électrique. Vous assurer que cette prise est protégée par un différentiel 30mA et des fusibles 32A.

La rallonge doit être de qualité H07 RN-F avec 3 conducteurs – section des fils $\geq 2,5 \text{ mm}^2$ - La fiche et la prise doivent être protégées. D'une longueur maximum de 50 mètres, elle doit être entièrement déroulée afin d'éviter les chutes de tension.

Travailler capot moteur fermé.

Faites attention à la présence d'eau au sol et sur la bétonnière. Débrancher la rallonge de la prise 32A du tableau électrique avant de manipuler la fiche de raccordement de la bétonnière.

Le raccordement électrique doit être accompli par une personne qualifiée.

Si le moteur électrique chauffe anormalement, le thermostat du moteur coupe l'alimentation. Avant de redémarrer, vous devez attendre plusieurs minutes que le moteur refroidisse en vous assurant que l'interrupteur est bien sur la position ARRET. Puis remettre en marche normalement.

Idem en cas de coupure de courant

§1.4 - Bétonnière équipée d'un moteur électrique triphasé – 380 V :

Raccorder le moteur à une prise 32A - 3 phases + terre de votre installation électrique. Assurer vous que cette prise est protégée par un différentiel 30mA et des fusibles 32A.

La rallonge doit être de qualité H07 RN-F avec 4 conducteurs – section des fils $\geq 2,5 \text{ mm}^2$ - La fiche et la prise doivent être protégées. D'une longueur maximum de 50 mètres, elle doit être entièrement déroulée afin d'éviter les chutes de tension.

Travailler capot moteur fermé.

Ne jamais forcer le maintien de l'interrupteur en position marche.

Faites attention à la présence d'eau au sol et sur la bétonnière. Débrancher la rallonge de la prise 32A du tableau électrique avant de manipuler la fiche de raccordement de la bétonnière.

Le raccordement électrique doit être accompli par une personne qualifiée.

§2 – Utilisation de la bétonnière

L'axe volant possède un disque cranté permettant de régler très facilement l'inclinaison de la cuve.

Pour le malaxage du béton, nous conseillons une inclinaison de 20°, et de 26° pour le mortier.

Pour faire basculer la cuve, libérer le disque cranté en appuyant avec le pied sur la pédale, et tourner le volant en le tenant avec les 2 mains.

§2.1 - Nettoyage

En fin de journée, faites tourner la bétonnière avec quelques pelletées de gravier (sans sable) et de l'eau pour nettoyer l'intérieur de la cuve. Puis rincer avec de l'eau claire.

Nettoyer l'extérieur de la cuve et la couronne dentée au jet d'eau.

Afin d'éviter d'asperger d'eau le moteur, nettoyer le capot avec une éponge mouillée.

D'une façon générale, vous ne devez jamais diriger le jet d'eau sur les appareils électriques et le moteur.

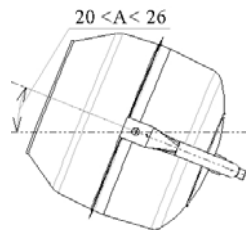
Ne jamais taper au marteau sur la cuve ou tout autre partie de la machine.

§2.2 – Fabrication du béton

La nature des bétons varie en fonction du pourcentage des éléments qui les constituent. En cas de doute sur les quantités à appliquer, nous vous conseillons de vous reporter à des ouvrages spécialisés.

Réalisation de la gâchée :

- mettre en route le moteur, positionner la cuve à l'inclinaison souhaitée - qui est de l'ordre de 20° pour du béton et de 26° pour du mortier - puis mettre 1/3 du volume d'eau nécessaire dans la cuve avant de charger les agrégats et le ciment.
- 2 fois en cours de chargement, compléter l'eau.



Ne pas dépasser un temps de malaxage de 3 minutes afin d'éviter toute centrifugation des matériaux.

Ces informations sont données à titre indicatif et ne peuvent engager la responsabilité du fabricant.

§3 - Entretien

Avant toute intervention sur la machine vous devez débrancher la fiche des moteurs électriques et vous assurez que les moteurs thermiques sont arrêtés et suffisamment refroidis (risque de brûlure).

Les opérations d'entretien doivent se faire par une personne qualifiée, moteur arrêté et débranché.

Les bétonnières RANSOME sont réalisées avec des matériaux modernes et demandent peu d'entretien ; 1 graissage une fois par semaine aux points de graissage situés à la base de l'axe de la cuve et sur le palier de basculement du berceau côté volant (certains modèles uniquement : modèles munis des adhésifs « point de graissage »). Pour les modèles de 350 et 430 L : le graissage du roulement coté intérieur de cuve doit être complété toute les 100H00 d'utilisation – Pour ce faire, dévissé le bouchon de cuve – sens aiguille d'une montre – remplir le sommet du pivot de graisse et repositionner le bouchon (vissage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre).

Vérifier une fois par semaine la tension de la courroie et le bon fonctionnement du bouton d'arrêt d'urgence des machines à moteur thermique (cf. §3.1)

Changement de la poulie moteur :

Cas des modèles équipés d'une poulie sans clavette :

Après tout démontage de la poulie moteur (rep. 66 ou 73) il est impératif de remonter une bague de serrage neuve (rep. 67 ou 74 - Bague type STAR).

Réglage de l'entre dent « pignon / couronne » :

Il est possible de compenser l'usure du pignon conique en déplaçant les cales se trouvant sous le roulement du bas, pour cela :

- dévisser le bouchon du pivot (pas à gauche => dévisser dans le sens des aiguilles d'une montre),
 - desserrer l'écrou de l'axe de cuve (Veillez à changer la goupille au remontage)
 - retirer la cuve,
- enlever le nombre de cales nécessaires se trouvant sous le roulement inférieur et après remontage les mettre entre le roulement supérieur et l'écrou.

§3.1 - Vérification périodique des organes de sécurité :

Les bétonnières équipées d'un ARRET d'URGENCE nécessitent un contrôle hebdomadaire du fonctionnement de ce système d'arrêt.

Pour effectuer le contrôle :

- Moteur à l'arrêt, et capot ouvert : vérifier le bon état des connexions des fils conducteurs, sur le bouton d'arrêt d'urgence, ainsi que des différents fils conducteurs sur le moteur.
- Moteur à l'arrêt : actionner le bouton d'arrêt d'urgence, puis le déclencher et s'assurer du bon fonctionnement.
- Démarrer le moteur : en actionnant le bouton d'arrêt d'urgence ou le bouton d'arrêt du moteur, le moteur doit s'arrêter. Dans le cas contraire, débrancher la connexion de la bougie pour arrêter le moteur (ou découpler le moteur de son alimentation), et ne plus utiliser la bétonnière. Confier la bétonnière à un professionnel compétent pour remise en état.

§3.2 - Bruit aérien :

Le niveau de bruit des bétonnières RANSOME est conforme à la directive OUTDOOR 2000/14/CE.

Pour les bétonnières équipées de moteurs thermiques :

Le niveau de puissance acoustique mesuré est de 99 Lwa

Le niveau de puissance acoustique garantie est de 101 Lwa

§4 - Schéma

Montage du timon : cf. feuille jointe

Nomenclature : cf. feuille jointe

§5 - Garantie

La garantie des moteurs thermiques est assurée directement par le concessionnaire de la marque. En aucun cas nous ne pourrions intervenir.

La garantie ne pourra donner lieu à des dommages et intérêts de quelque nature que ce soit.

La garantie ne pourra être maintenue dans le cas d'une utilisation non conforme à celle prévue pour cette machine, à savoir le malaxage du béton ou du mortier.

Nos bétonnières sont couvertes par une garantie de 6 .

Les couronnes - ou secteurs de couronne – sont en fontes, matériau qui offre une très bonne tenue aux efforts et à l'usure, mais qui est cassant en cas de choc. En raison de ce dernier point, il ne nous est pas possible d'appliquer une garantie sur ces pièces.

Notre garantie se limite à la fourniture des pièces défectueuses que nous adressons franco de port et d'emballage.

Vous devez nous retourner en franco de port et d'emballage les pièces d'origines pour expertise par notre service technique qui décide si la garantie doit être retenue.

La main d'œuvre nécessaire à l'application de la garantie doit être fournie et prise en charge par le revendeur.

Les remplacements ou remises en état des pièces effectuées au titre de la garantie ne pourront avoir pour conséquence de prolonger la durée de celle ci.

Les pièces reconnues défectueuses par nos services deviennent la propriété du fabricant.

Visitez notre site : www.guy-noel.com

DECLARATION DE CONFORMITÉ POUR LES MACHINES
(Directive 98 / 37 / CE, Annexe II, Chapitre A)

DECLARATION OF CONFORMITY FOR MACHINERY
(Directive 98 / 37 / CE, Attached document II, A)

KONFORMITÄTSEKTLÄRUNG FÜR MASCHINEN
(Richtlinie 98 / 37 / EG, Anhang II, Absatz A)

DICHIARAZIONE DI CONFORMITA PER LE MACCHINE
(Direttiva 98 / 37 / CE, Annesso II, Argomento A)

DECLARACION CE CONFORME PARA LAS MAQUINAS
(Directivas 98 / 37 / CE, Anexo II, Capitulo A)

DECLARACAO CE DE CONFORMIDADE PARA AS MAQUINAS
(Directiva 98 / 37 / CE, Anexo II, Capitulo A)

EC VERKLARING VAN OVEREENSTEMMING VOOR MACHINES
(Richtlijn 98 / 37 / EC, toegevoegd document II, alinea A)

EU-OVERENSSTEMMELSESEKLAERING
(EU-directiv 98 / 37 / EC, dokument II, paragraf A)

TILLVERKARDEKLARATION EC
(Directiv 98 / 37 / EC)

ΕC ΔΗΛΩΣΗ ΣΥΜΦΩΝΙΑΣ ΓΙΑ ΜΗΧΑΝΗΜΑΤΑ ΣΥΜΦΩΝΑ ΜΕ ΟΔΗΓΟ 98 / 37 / ΕΕC ΣΥΝΝΗΜΕΝΟ ΕΓΓΡΑΦΟ ΙΙ, ΠΑΡΑΓΡΑΦΟΣ Α.

Fabricant	Producent
Manufacturer	Valmistaja
Hersteller	Tillverkare
Fabrikante	Fabrikant
Construttore	KATAEKEYAETHI
Constructeur	

Déclare ci-après que les BETONNIERES :
Declares herewith that the CONCRETE MIXERS :
Erklärt hiermit, dass die BETONMISCHER :
Dichiara qui sotto che le BETONIERE :
Declara aqui seguido que las HORMIGONERAS :
Declaro que em seguida as BETONEIRAS :
Verklaart hiermede dat de BETONMOLENS :
Erklaerer herved, at BLANDEMASKINER :
Deklarerar härmed med dess ansvar att denna MASKIN :
ME TO ΠΑΡΟΝ ΔΗΛΩΝΟΥΜΕ ΟΤΙ ΟΙ ΜΠΕΤΟΝΙΕΡΕΣ :

Guy Noël Production
ZI BP 111
01501 AMBERIEU EN BUGEY
FRANCE

R18 R22 R23 R34 R35 R43

sont conformes à la Directive "Machines" (Directive 98 / 37 / CE), modifiée, aux législations nationales la transposant et à la Directive 89 / 336 / CE.

comply with the Directive "Machinery" (Directive 98 / 37 / EC) after modification, with the national regulations and the Directive 89 / 336 / CE.

entsprechen der EG-Richtlinie für "Maschinen" (Richtlinie 98 / 37 / EG) nach Änderung, den nationalen Bestimmungen sowie der Richtlinie 89 / 336 / EG.

sono conforme alle disposizione della Direttiva "Macchine" (Direttiva 98 / 37 CE) modificata, alla legislazione statale trasporrandola e alla Direttiva CE 89 / 336 / CE.

están conformes a las Directivas "Maquinas" (Directivas 98 / 37 / CE) modificada, a las legislaciones nacionales y a las disposiciones de la Directiva CE 89 / 336 / CE).

estao conforme na Directiva "Maquinas" Directiva 98 / 37 / CE) modificada, nas legislações nacionais e as disposicoes da directiva 89 / 336 / CE.

voldoen aan de Machinerichtlijn (Richtlijn 98 / 37 / EC) na wijziging, aan de locale eisen en aan Richtlijn 89 / 336 / EC).

overholder de vaesentlige krav i maskindirektivet og i saerdeleshad : EU direktiv 98 / 37 / EC-89 / 336 / EC

är tillverkad enligt följande direktiv och standarder : 98 / 37 / EC - 89 / 336 / EC.

ΣΥΜΜΟΡΦΩΣΗ ΜΕ ΤΟΝ ΟΔΗΓΟ «ΜΗΧΑΝΗΜΑΤΑ» (ΟΔΗΓΟΣ 98 / 37 / CEE), ΜΕΤΑ ΤΗΝ ΤΡΟΠΟΠΟΙΗΣΗ, ΚΑΙ ΜΑΖΙ ΜΕ ΤΟΥΣ ΕΘΝΙΚΟΥΣ ΟΡΟΥΣ

ΣΥΜΜΟΡΦΩΣΗ ΜΕ ΤΟΥΣ ΟΡΟΥΣ ΤΟΥ ΟΔΗΓΟΥ EC 89 / 336 / EEC

F. VENDEUVRE

Président Managing director Generaldirektor